

Lundi 24 octobre 2016



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. WIEBE

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

M. LINDSEY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(amendé — comité)

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 10) — *Loi abrogeant la Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables et modifications corrélatives/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Repeal and Consequential Amendments Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*
(M. LINDSEY — 22 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 16) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act*

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. SARAN — Bien refléter l'histoire des nouveaux arrivants dans les programmes d'études provinciaux

10. Attendu :

que les Canadiens et les Manitobains adhèrent avec passion aux principes de la diversité, du multiculturalisme et de la défense des droits de la personne;

que de nombreuses vérités historiques au sujet de la relation du Canada avec les immigrants ont été exclues des programmes d'études provinciaux, malgré les excuses officielles de la part du gouvernement fédéral et les campagnes d'éducation lancées par des groupes de défense et des survivants;

que plus de 300 passagers punjabis à bord du Komagata Maru se sont vu refuser l'entrée au Canada en vertu de la loi sur le passage sans escale et qu'ils ont dû rester à bord pendant deux mois avant d'être renvoyés en Inde;

que le gouvernement canadien a imposé une taxe d'entrée visant à décourager l'immigration provenant de la Chine, avant d'adopter la *Loi de l'immigration chinoise* de 1923 qui a mis fin à toute immigration chinoise;

que, de 1941 à 1949, le gouvernement canadien a systématiquement placé de force les Canadiens japonais dans des camps d'internement, a vendu leurs entreprises, maisons et biens, a répandu des rumeurs à l'effet qu'ils étaient des espions, les a privés de leurs droits et a restreint leurs droits de propriété;

que près de 9 000 Ukrainiens Canadiens ont systématiquement été arrêtés et internés dans des camps partout au pays, où ils ont été forcés d'accomplir des travaux pénibles après la Première Guerre mondiale;

que 900 réfugiés juifs fuyant le régime nazi à Hambourg ont plaidé auprès du gouvernement canadien pour qu'il permette à leur navire, le St. Louis, d'accoster, mais que le gouvernement a refusé et qu'ils ont dû repartir pour l'Europe où nombre d'entre eux sont morts dans des camps de concentration;

que le Canada et les Canadiens ont accueilli des dizaines de milliers de réfugiés de la mer vietnamiens à la fin des années 1970 et au début des années 1980 au cours d'une opération massive de réinstallation;

que le Canada a l'obligation d'accueillir les réfugiés syriens fuyant l'une des plus grandes crises humanitaires de l'histoire et de les aider à s'installer ici de façon responsable et respectueuse;

que le gouvernement provincial a la responsabilité de faire en sorte que le Manitoba demeure une province inclusive qui accueille les nouveaux arrivants en leur offrant les services, l'éducation et les possibilités qui leur permettront de réussir,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à mettre à jour les programmes d'études provinciaux afin de refléter les mauvais traitements que le Canada a fait subir à ces groupes par le passé et à célébrer, à appuyer et à protéger tous les résidents du Manitoba grâce à l'éducation.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 31 octobre 2016, à 9 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de mars 2014 :
 - Chapitre 6 : « Managing the Province's Adult Offenders »;

- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - « Managing the Province’s Adult Offenders ».

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira aux dates suivantes au palais législatif, à Winnipeg, afin d’examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le mardi 25 octobre 2016 à 18 heures, dans la salle 255;
- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures, dans la salle 254;
- le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures, dans la salle 254.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira aux dates et aux heures suivantes dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d’examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures;
 - le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures;
 - le jeudi 3 novembre 2016 à 18 heures (au besoin).
-